

Burreau, André

Cote de référence	FR ANOM COL H 130
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H130/burreauand
Condamné en	1865
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	423 / 842 / 901

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

